

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** - (1975)

**Heft:** 323

**Rubrik:** A nos abonnés

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

4. Le Groupe de travail doit verser à une institution de bienfaisance une somme qui sera ultérieurement fixée par le juge.

5. Le Groupe de travail prend à sa charge tous les frais découlant de la procédure judiciaire.

6. Les exemplaires de l'étude « Nestlé tue des bébés » encore en stock doivent être remis au juge et ensuite être détruits.

7. Le Groupe de travail doit s'engager à renoncer à la diffusion des accusations contre Nestlé, en particulier à la traduction en français de l'étude originale anglaise.

— Refus du Groupe de travail de faire un silence

total sur cette affaire : « Nous préférons la voie du procès et de la preuve du bien-fondé de nos accusations.

» Nous disposons d'autres documents qui accusent Nestlé. Il s'agit de publications scientifiques et de déclarations de témoins.

» Le procès en diffamation sur les conséquences occasionnées par la diffusion de produits industriels pour l'alimentation des bébés sera une nouveauté intéressante pour notre opinion publique. Les firmes multinationales ont été souvent critiquées par l'opinion publique, mais elles n'ont été traduites devant des tribunaux que dans peu de cas. »

## Les banques et l'industrie

Le poids des grandes banques sur l'économie fait l'objet de supputations permanentes qui ont pris, en cette période de crise, un tour encore plus critique qu'auparavant. Les points de repères en la matière sont à vrai dire fort rares. Prenons le cas des participations permanentes, à fin 1973, de l'Union de Banques Suisses, de la Société de Banque Suisse et du Crédit Suisse en Suisse et à l'étranger : elles représentaient, avec Fr. 1,7 milliard, 1,5 % de la somme totale de leurs bilans. La majeure partie, soit Fr. 1,4 milliard, concernait des banques et sociétés financières, alors que les

participations dans des entreprises industrielles s'élevaient à Fr. 0,3 milliard. La valeur boursière de toutes les actions suisses se chiffrait alors à Fr. 43,8 milliards, dont Fr. 1,5 milliard, ou 3,4 %, représentaient donc des participations permanentes de grandes banques suisses.

Une assise industrielle qui n'est pas à négliger donc, quoi qu'ait pu en dire M. Alfred Schaefer, président du conseil d'administration de l'UBS lors de l'assemblée générale de cette banque fin mars dernier, surtout si l'on tient compte qu'elle se double de relations privilégiées avec la plupart des entreprises qui comptent dans notre pays :

### Participations permanentes des trois principales banques suisses en 1973

Banques	Somme du bilan	Participations permanentes :					
		banques et sociétés financières	entreprises industrielles et autres	Total des parti- cipations	Partici- pations en Suisse	Partici- pations à l'étranger	
<i>En millions de francs</i>							
Union de Banques Suisses . . .	40 478,9	370,8	105,4	476,2	411,8	64,4	
Société de Banque Suisse . . .	37 356,5	390,0	121,4	511,4	455,6	55,8	
Crédit Suisse . . . . .	32 090,8	617,7	86,3	704,0	623,0	81,0	
Total . . . . .	109 926,2	1 378,5	313,1	1 691,6	1 490,4	201,2	

## Les vacances

Paladins de la distance,  
Que nous direz-vous demain ?  
La lune est insuffisance,  
L'aventure est dans la main.

Sur la terre si petite  
Que de ruches en exil !  
Les nuages vont trop vite,  
Les Parques perdent le fil.

Touristes, bougres de braves,  
Fous d'horizons aggravés,  
Les oiseaux pratiques savent  
Ce que vous, vous ne savez !

Voyager est inutile,  
La distance est sans aveu ;  
Toujours la beauté fertile  
Nous précède d'un cheveu.

Le secret nous persuade  
De ne pas si loin courir.  
Le rêve absurde s'évade,  
Mais les roses vont s'ouvrir !

Le poète famélique  
Saura les Muses venger :  
Toute rose qui s'explique  
Vaut l'orange et l'oranger.

Gilbert Trolliet

## A nos abonnés

Traditionnellement, pendant les mois d'été, Domaine Public se remet, pour préparer soigneusement la rentrée de septembre, au rythme bi-mensuel qui fut autrefois le sien.

Prochaines parutions donc : 10 juillet, 24 juillet, 7 août et 21 août.  
Bonnes vacances à tous !